



No de résolution
ou annotation

Le 3 juin, 2020

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MULGRAVE-ET-DERRY, TENUE À GATINEAU, LE 3 juin 2020, À 20 h, SOUS LA PRÉSIDENTE DU MAIRE M. MICHAEL KANE.

SONT PRÉSENTS par appel conférence : Son Honneur le Maire Michael Kane et la Conseillère et les Conseillers; John Abraham, Roland Barnabé, Marcel Beaubien, Marimilie Lalonde, Charles Meunier et Gerald Teske.

Il est,

Proposé par Roland Barnabé,

Appuyé par Charles Meunier;

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur le Maire Michael Kane, aussi présente la directrice générale, Isabelle Cusson, l'assemblée est déclarée.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 MAI 2020
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. APPROBATION DES COMPTES
6. PERMIS ET CORRESPONDANCE
7. RÉOLUTION POUR LES MANDATS DES MEMBRES DU CCU
8. RÉOLUTION – POUR LE RÈGLEMENT NO. 2020-003 SUR LE LOTISSEMENT
9. RÉOLUTION – POUR LE RÈGLEMENT NO. 2020-004 SUR LE ZONAGE
10. RÉOLUTION – POUR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUR LE 1063 CHEMIN DE LA MINE, LOT NO. 3 298 875
11. RAPPORTS DES COMITÉS
 - 11.1 Travaux publics
 - 11.2 Sécurité publique
 - 11.3 Environnement
 - 11.4 Loisir, culture et communications
12. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE



No de résolution
ou annotation

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-06-060

IL EST PROPOSÉ par Marcel Beaubien, **APPUYÉ** par Marimilie Lalonde et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, celui-ci, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2020

2020-06-061

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2020 ;

ATTENDU QUE les membres renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ par John Abraham, **APPUYÉ** par Roland Barnabé et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. APPROBATION DES COMPTES

2020-06-062

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu de la délégation d'autoriser des dépenses à la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer ;

IL EST PROPOSÉ par Charles Meunier, **APPUYÉ** par Gerald Teske et résolu d'approuver la liste des comptes et d'autoriser leur paiement.

00005-5708	Claude Philippe – loyer : juin 2020	1 915,00
00178-5935	Receveur Général du Canada – remises de l'employeur	4 307,53
00179-5936	Ministre du Revenu du Québec – remises de l'employeur	9 820,64
00180-5937	Serv. Sanitaires Richard Lanthier – ordure : juin 2020	5 044,53
00181-5938	Serv. Sanitaires Richard Lanthier – recyclage : juin 2020	2 639,63
00182-5939	Anne Pilon – dépenses : fournitures	54,81
00183-5940	Randy Miller – km : 2020-05-24	949,00
00184-5941	Bell Conférences Inc. – 114744915 : 1929856	88,44
00185-5942	Bell Canada – 530720363 : 2020 04 25	145,18
00186-5943	Bell Canada – 819 986 9519 (039) 2020 05 22	410,68
00187-5944	Gazifère Inc. – 0005223805-0001590890	137,47
00188-5945	Hydro Québec – 631 602 173 372	217,50
00189-5946	Hydro Québec - 660 402 112 946 : 2020-05-22	55,23
00190-5947	Direction de la gestion Fonds – 202001000076	10,00
00191-5948	Guy Portelance – lavage vitres : 2020 05 20	80,00
00192-5949	Imprimerie Papineauville Inc. – 4923337 : copies	108,26
00193-5950	Bastrash Line Mme – 2020-005 : traduction	60,00



No de résolution
ou annotation

00194-5951	Microrama Informatique Inc. – 743584-743697 : service	280,48
00195-5952	Stanley Sécurité – 4528133 : système d’alarme	91,87
00196-5953	Mun. Reg. Comté de Papineau – 203703 : licences radios	78,44
00197-5954	Municipalité de Ripon – 36 : entente incendie	2 000,00
00198-5955	Imprimerie Eco – 13224 : mail out	523,14
00199-5956	Tricentris - Centre de Tri – 023429 : contribution	559,79
00200-5957	Association des Lacs Lombard– sept.-déc. 2019 : chapelle	848,46
00201-5958	ADTEX enr., - 2020-05-31-19	51,74
00202-5959	Fournitures de Bureau Denis – 317414-317420-34909	872,35
00203-5960	9015-3164 Québec Inc. – 70131479-70131399 : MTQ	2 359,65
00204-5961	Waste Management – 0014798-0732 : 1/0014936-0732	1 634,54
00205-5962	J.N. Landry – 28533 : fournitures	326,53
00206-5963	Serge Bisson – 786745-46-47	1 885,59
00207-5964	Excavation J.B.G. Lajeunesse – 004459-004466	1 644,15
00208-5965	Emile Charette & Fils Ltée – 0275573-0277652-0277923	400,57
00209-5966	Nivel Pro – 20200513 : balai	1 465,93
00210-5967	Denis Mageau Camionnage – 001607	1 150,82
00211-5968	Camionnage Maxim Mageau – 000259	977,28
00212-5969	French Excavation & Transport – 27546-47-48	1 034,14
	Chèque de paies de 202000049 à 202000055 (059)	25 409,20

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

\$ 69 638,57

6. PERMIS ET CORRESPONDANCE

DEMANDE DE PERMIS

Installations septiques (1)
Bâtiments accessoires (1)
Construction (1)
Démolition ()
Rénovation (1)
Certificat d’autorisation ()
Renouvellement ()
Captage d’eau souterraine ()
Lotissement ()
Abattage d’arbres (1)
Quai ()
Autres (1) Piscine

CORRESPONDANCE

Le Monarque – Campagne de financement
Bulletin Infra-Conseil
Règlement no. 2020-003 sur le lotissement
Règlement no. 2020-004 sur le zonage

7. RÉOLUTION – POUR LE MANDAT DES MEMBRES DU CCU

2020-06-063

ATTENDU la municipalité de Mulgrave-et-Derry conformément au règlement constituant le Comité consultatif d’urbanisme No. 2017-015 et les dispositions de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme (L.R.Q., C.a-19-1) notamment l’article 146; elle doit procéder à la nomination de membres citoyens au sein dudit comité;

Il est,

Proposé par Marimilie Lalonde,

Appuyé par Charles Meunier;



No de résolution
ou annotation

QUE la municipalité reconnaisse les trois membres citoyens ci-dessous et les mandats respectifs sont d'une durée de 1 an;

Madame Hélène Renaud
Monsieur John Berndt
Madame Line Bastrash

QUE les deux membres du conseil municipal participants au comité sont M. Michael Kane et M. Marcel Beaubien;

ET QUE M. Kane agira comme Président du comité et que M. Jean Perreault, inspecteur municipal et urbaniste, participera comme personnel de soutien audit comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. RÉSOLUTION – POUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-003 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 2017-013

2020-06-064

CONSIDÉRANT QUE la municipalité dispose d'un règlement de lotissement (n° 2017-013) en vigueur depuis le 29 mars 2018 ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (A-19.1), le Conseil municipal peut procéder à la modification du règlement de lotissement ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal est d'opinion que le règlement de lotissement (n° 2017-013) nécessite d'être modifié afin de simplifier l'application de la réglementation face aux contribuables ;

Il est,

Proposé par Marcel Beaubien,

Appuyé par Roland Barnabé;

QU'UN règlement portant le numéro 2020-003 et intitulé : **RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-003 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 2017-013**, soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. RÉSOLUTION – POUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-004 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 2017-012 (dispositions diverses)

2020-06-065

CONSIDÉRANT QUE la municipalité dispose d'un règlement de zonage (n° 2017-012) en vigueur depuis le 29 mars 2018 ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (A-19.1), le Conseil municipal peut procéder à la modification du règlement de zonage ;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal est d'opinion que le règlement de zonage (n° 2017-012) nécessite certaines modifications ayant pour but de préciser certaines dispositions ainsi que de simplifier l'application de la réglementation face aux contribuables ;

CONSIDÉRANT QUE le présent règlement modificateur vise plusieurs éléments dont, entre-autre, les questions relatives à l'agriculture (élevages à fortes charges d'odeur), aux bâtiments de formes sphérique ou cylindrique, les dimensions des bâtiments complémentaires et l'exercice de l'usage « fermette » ;

Il est,

Proposé par Marcel Beaubien,

Appuyé par Roland Barnabé;

QU'UN règlement portant le numéro 2020-004 et intitulé : **RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-004 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2017-012 (dispositions diverses)** soit adopté.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. RÉOLUTION – CONCERNANT UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE / 1063, CHEMIN DE LA MINE, LOT 3 298 875

2020-06-066

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été déposée par le propriétaire du lot 3 298 875, localisé au 1063, chemin de la Mine, le 29 avril 2020 ;

ATTENDU QUE la demande vise à permettre l'implantation d'un garage isolé (28'x38') à une distance de trois (3) mètres de la ligne arrière de propriété au lieu de six (6) mètres tel que prévu au règlement de zonage no. 2017-012 ;

ATTENDU QUE la demande a fait l'objet d'une analyse de la part du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de son appel conférence tenue le 19 mai 2020, lequel recommande d'accorder la dérogation mineure demandée ;

ATTENDU QUE le service de l'urbanisme a procédé à l'analyse de la demande et recommande d'accorder la dérogation mineure ;

En conséquence,

Il est,

Proposé par Charles Meunier,

Appuyé par Marimilie Lalonde;

QUE le Conseil municipal, sur recommandation du CCU, accorde au requérant la dérogation mineure permettant l'implantation d'un garage isolé sur le lot 3 298 875 à une distance de trois (3) mètres de la ligne arrière de propriété au lieu de six (6) mètres tel que prescrit par le règlement de zonage no. 2017-012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

11. RAPPORTS DES COMITÉS

- 11.1 Travaux publics
- 11.2 Sécurité publique
- 11.3 Environnement
- 11.4 Loisir, culture et communications

12. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2020-06-067

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Roland Barnabé, **APPUYÉ** par Charles Meunier **QUE** la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Michael Kane
Maire

Isabelle Cusson
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière